

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2021 – 051

Le 5 avril 2021

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Sagen MI Canada Inc. (MIC & FCM) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Sagen MI Canada Inc. (TSX : MIC) et Brookfield Business Partners L.P. (NYSE: BBU) (TSX: BBU.UN) ont annoncé le 1 avril 2021, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Sagen MI Canada Inc. recevront CA 43,50\$ pour chaque action émise et en circulation détenue.

Les actions ordinaires de Sagen MI Canada Inc. seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 5 avril 2021.

#### **CDCC - Détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur MIC seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** le 6 avril 2021
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** MIC deviendra MIC1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** Une considération en espèces de 4350,00 \$ CA
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP :** NOTACUSIP
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75,000 contrats

---

#### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaïde ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal  
3<sup>e</sup> étage C.P. 37  
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7  
416-367-2470 514-871-3545  
www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

### **AVANCE DES ÉCHÉANCES**

Veillez noter que le 16 avril 2021, l'avance des échéances sera appliquée pour toutes les séries d'options en cours.

### **Sagen MI Canada Inc. (MIC) – MIC1**

Les détenteurs d'options de type américain de Sagen MI Canada Inc. pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance accélérées (le 16 avril 2021) et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

### **La Bourse - Détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options MIC seront transférées à la classe d'options MIC1 qui constitue le nouveau livrable.

<b>Sagen MI Canada Inc.</b>		
<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe</b>
\$22.00	MIC	MIC1
\$23.00	MIC	MIC1
\$24.00	MIC	MIC1
\$25.00	MIC	MIC1
\$26.00	MIC	MIC1
\$27.00	MIC	MIC1
\$28.00	MIC	MIC1
\$29.00	MIC	MIC1
\$30.00	MIC	MIC1
\$32.19	MIC	MIC1
\$34.00	MIC	MIC1
\$35.19	MIC	MIC1
\$36.00	MIC	MIC1
\$38.00	MIC	MIC1
\$40.00	MIC	MIC1
\$41.04	MIC	MIC1
\$43.04	MIC	MIC1
\$43.59	MIC	MIC1

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal  
 3<sup>e</sup> étage C.P. 37  
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7  
 416-367-2470 514-871-3545  
 www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



\$45.04	MIC	MIC1
\$45.36	MIC	MIC1
\$47.04	MIC	MIC1
\$47.36	MIC	MIC1
\$47.68	MIC	MIC1
\$49.04	MIC	MIC1
\$49.36	MIC	MIC1
\$49.68	MIC	MIC1
\$51.04	MIC	MIC1
\$51.36	MIC	MIC1
\$51.68	MIC	MIC1
\$53.04	MIC	MIC1
\$53.36	MIC	MIC1
\$53.68	MIC	MIC1
\$55.04	MIC	MIC1
\$55.36	MIC	MIC1
\$55.68	MIC	MIC1
\$57.36	MIC	MIC1
\$57.68	MIC	MIC1
\$59.36	MIC	MIC1
\$59.68	MIC	MIC1
\$61.68	MIC	MIC1

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

**CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 6 avril 2021
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS :** FCM sera radié
- **SYMBOLE DES BTIC:** BIX sera radié
- **NOMBRE DE CONTRATS:** N/A

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal  
 3<sup>e</sup> étage C.P. 37  
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7  
 416-367-2470 514-871-3545  
[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



- **MULTIPLICATEUR:** N/A
  
- **LIVRABLE PAR CONTRACT:** N/A
  
- **PRIX DE RÉGLEMENT:** N/A
  
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** N/A

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action:**

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FCM seront radiées puisqu'il n'y a aucun intérêt en cours.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC